

LA POPULATION ACTIVE SELON LES DIPLÔMES ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

par *Dominique Menu*
avec la collaboration de *Martine Möbus*

*La proportion des diplômés dans la population active est en augmentation constante.
Les actifs diplômés sont très inégalement répartis dans les secteurs de l'économie.
Or, on constate que, sur une vingtaine d'années, le sens de cette répartition ne s'est pas modifié.
L'administration absorbe toujours davantage de diplômés,
les non-diplômés sont toujours concentrés dans l'agriculture et,
entre ces extrêmes, les différents secteurs industriels et tertiaires
occupent les mêmes positions relatives.*

L'effort de formation et, notamment de formation professionnelle, est présenté depuis 10-15 ans comme une priorité majeure de la nation. Depuis quelques années, l'effort de formation est même affiché comme l'une des conditions de la reconquête d'une compétitivité nouvelle de l'économie, et il est parfois jugé davantage prioritaire que l'effort d'épargne et d'investissement. Le modèle japonais et ses 80 ou 90 % de bacheliers par génération « interroge » la situation française où moins de 30 % de chaque génération parviennent au baccalauréat. Bien sûr, les comparaisons internationales sont difficiles mais la différence est quand même impressionnante... Au-delà des leitmotifs de nombreux discours, quelle est la situation actuelle ?

Cet article se propose de fournir quelques informations sur la répartition de la population active selon ses diplômes et selon les secteurs d'activité où elle est occupée. Nous nous attacherons également à mettre en évidence les évolutions récentes ; sur la période 1975-1981, les évolutions, déjà observées les 10-15 années précédentes, semblent s'accélérer en raison de la place croissante prise par les jeunes davantage diplômés que leurs aînés. Enfin, les constats qui seront faits nous conduiront à formuler deux questions : la première, sur l'interprétation de l'évolution des taux d'activité féminins, la seconde, sur les modes de renouvellement de la population active. Il semble que les taux d'activité des femmes ont continué à augmenter pour toutes les classes d'âge inférieures à 50 ans, et qu'ils sont d'autant plus forts que les diplômes sont élevés. Au-delà des facteurs sociétaux, on peut se demander quelle est la responsabilité, dans cette croissance, de l'évolution des emplois et du travail ?

Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

D'autre part, l'évolution de la répartition de la population par diplôme et par âge nous conduit à nous interroger sur la signification des retraits d'activité précoce, en raison notamment des procédures de mise en pré-retraite et sur le rôle que joue ou devrait jouer la formation continue, en particulier à l'égard des classes d'âges 30-45 ans qui ont maintenant une place centrale.

QUELQUES PRÉALABLES

Que signifie le niveau de diplôme ?

Nous présenterons la répartition de la population active suivant les diplômes détenus ou, plus exactement, suivant les diplômes déclarés lors des enquêtes directes faites par l'INSEE auprès des ménages. Il s'agit d'un critère formel, dont la saisie est délicate et qui ne permet pas de parler de façon exhaustive des qualifications de la population active. Sans trop nous attarder sur les questions méthodologiques, nous ferons quatre remarques.

— D'une part, le diplôme a une signification à multiples dimensions et on ne peut imaginer que la répartition de la population suivant les diplômes donne une image aussi objective que sa répartition par âge ou par région d'habitation. Le même diplôme peut avoir une signification très différente selon l'âge et l'emploi du titulaire.

— D'autre part, pour parler d'évolution du niveau de diplôme, il faut comparer plusieurs années, or on constate que les déclarations d'un même individu peuvent varier au cours de sa vie active, le plus souvent parce qu'il ajuste sa déclaration de diplôme à sa situation professionnelle. Les glissements les plus fréquents se

situent apparemment entre le niveau baccalauréat et le niveau études supérieures [1].

— Enfin, les diplômes sont nombreux, quelquefois difficiles à comparer, très inégalement reconnus dans les conventions collectives. Par suite, tout regroupement est *a priori* contestable et, en particulier, un regroupement en un très petit nombre de postes comme celui retenu ici. Peut-on regrouper en un seul niveau l'agrégé de philosophie et le titulaire d'un BTS de mécanique ? A l'inverse, l'intérêt d'un regroupement en quatre niveaux est de donner une vision simple du rôle qu'a joué ou que joue le système d'enseignement — vision simple mais peut-être simpliste.

— Dernier problème, le diplôme ne traduit pas de façon directe le niveau de qualification réelle des individus. Il ne fait pas apparaître la qualification acquise dans l'exercice de l'activité professionnelle, ce qui limite fortement la signification de certaines observations qui seront faites ultérieurement.

Malgré ces réserves, qui pourraient être beaucoup plus développées, on a analysé deux tableaux ; l'un tiré du recensement de 1975, l'autre de l'enquête sur l'emploi de mars 1981.

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET ENQUÊTE SUR L'EMPLOI

Les tableaux servant de base à cet article sont tirés du Recensement de 1975 (sondage au 1/20^e) et de l'Enquête sur l'emploi de mars 1981. On renverra pour toute précision technique aux publications de l'INSEE (1).

Le rapprochement de ces deux sources est contestable, mais il paraît acceptable dans la mesure où le mode d'interrogation des ménages est « quasiment identique » dans les deux cas ; bien que des réponses à des questions « identiques » ne soient pas automatiquement les mêmes (2).

Enfin, il convient de prendre avec précaution toutes les indications sur les évolutions, la méthode de sondage de l'enquête sur l'emploi ne permet d'obtenir des évolutions fiables que dans un petit nombre de cas (3).

(1) « Collections de l'INSEE » — Série D : Démographie et emploi :
— D 71 : « Recensement général de la population de 1975-Formation » (1980) ;
— D 87 : « Enquête sur l'emploi de mars 1981. Résultats détaillés » (1981).

(2) INSEE — Série « Archives et documents », n° 38 :
« Les catégories socioprofessionnelles et leur repérage dans les enquêtes. Etudes méthodologiques » (1981).

(3) « Collections de l'INSEE », Série D
— D 59 : « Bilan formation emploi 1973 » (1978).

On a retenu une nomenclature de niveaux de diplômes en quatre postes : sans diplôme, CAP-BEP ou BEPC, baccalauréat et diplômes supérieurs au baccalauréat. La nomenclature des activités économiques est celle qui

CODE NIVEAU DE DIPLOME

Dans cet article, on a retenu une nomenclature de diplômes s'appuyant sur les codes « DDIP » utilisés pour l'exploitation des données du Recensement de 1975 et de l'Enquête sur l'Emploi. Les quatre niveaux de cette nomenclature correspondent aux regroupements suivants des « DDIP » :

Niveaux	Diplômes correspondants	DDIP RP75	DDIP EE81
Néant-CEP	Sans diplôme, CEP, non déclaré	1	0, 1, 9
CAP-BEPC	BEPC et/ou CAP ou équivalent	2, 3	2, 3
Bac, Btn	Baccalauréat et/ou Brevet de technicien, BP ou équivalent	4	4
> Bac, Btn	Niveau supérieur au baccalauréat i.e. DEUG, BTS, DUT et tous les diplômes de l'enseignement supérieur	5	5, 6

détaille quatorze secteurs, mais les données du niveau 38 ont quelquefois été utilisées.

Les évolutions globales du niveau des diplômes

— Le niveau des diplômes détenus par les actifs occupés a sensiblement augmenté au cours des cinq ou huit dernières années. Sans entrer dans le détail, rappelons qu'en 1968 68 % des actifs n'avaient aucun diplôme, cette proportion est descendue à 57 % en 1975, puis à 46,5 % en 1981 et doit avoisiner aujourd'hui 45 %. A l'inverse, les actifs ayant au moins le baccalauréat sont, en 1981, près de 4,5 millions et représentent plus de 21 % du total.

Aussi pouvons-nous soutenir que le potentiel de qualification liée à la formation initiale s'est fortement accru.

— Ceci paraît être le résultat d'une série de mouvements complexes :

• chaque année, la population active diminue du fait des départs en retraite des actifs les plus âgés ; or ils sont moins diplômés que les jeunes et, de plus, l'âge de la retraite ou de la préretraite est plus faible pour les non-diplômés que pour les diplômés. Il y a donc là un effet mécanique responsable de la diminution du taux de non-diplômés dans la population active ;

- second élément, lui aussi assez mécanique, les jeunes entrant dans la vie active sont généralement plus diplômés que la moyenne des actifs occupés, même si un quart quitte encore le système éducatif sans diplôme. De plus, les diplômés sont moins fréquemment au chômage. Ceci vient donc augmenter la proportion de diplômés [2] ;
- le troisième élément est lié à l'évolution des activités et, dans chacune d'elles, à la structure des emplois. Il peut être utile de distinguer deux composantes [3] :
 - dans un certain nombre d'activités tertiaires, la période 1975-1981, qui prolonge tendanciellement la précédente, est marquée par une augmentation du nombre d'emplois, et notamment de ceux auxquels accèdent les femmes diplômées. Or, on constate que leurs taux d'activité ont fortement augmenté ; ce qui ne traduit pas une relation de cause à effet mais explique en partie, l'élévation de la structure des diplômés dans ces activités et dans l'ensemble ;
 - dans d'autres activités, en particulier dans les activités industrielles, l'automatisation et l'évolution de l'organisation du travail ont entraîné une nette diminution des emplois non qualifiés, surtout pour les actifs les plus âgés, fréquemment mis en préretraite, mais aussi des jeunes ou des adultes sans diplôme plus souvent mis au chômage.

Ces deux évolutions, en sens opposé, ont conduit globalement à la diminution des sans diplômes et à l'augmentation des diplômés dans l'ensemble des actifs occupés.

EN RÉSUMÉ, et en chiffres arrondis, dans l'ensemble de la population active occupée : 50 % des gens n'ont pas de diplôme et 20 % ont au moins le baccalauréat. Mais cette répartition est très variable selon les secteurs et les évolutions sur la période 1975-1981 sont très contrastées.

POSITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ SELON LA STRUCTURE DES ACTIFS PAR DIPLÔME

L'agriculture

L'agriculture représente un cas très particulier. Actuellement près de 80 % des agriculteurs n'ont aucun diplôme et, simultanément, les actifs âgés de plus de 50 ans représentent près de 45 % des effectifs (contre 23 % dans la population active totale et 17-18 % dans le BTP ou les Biens d'équipement). Secteur en décalage net, sur ce plan, par rapport à l'ensemble de l'économie et même par rapport aux autres secteurs productifs, il n'est pourtant pas à l'écart de la tendance générale à l'augmentation du nombre de ses diplômés. Il semble que l'accroissement de capital-machines et celui des techniques complexes utilisées aillent de pair avec un renforcement des compétences de base fournies par le système scolaire. Ce qui n'exclut pas, comme le mon-

trent de nombreuses études [4], que la qualification réelle soit de façon dominante acquise à la fois par la pratique sociale et par l'apprentissage sur le tas.

L'industrie

Pour l'industrie, il paraît légitime de caractériser la structure des actifs par diplôme en deux grands groupes de secteurs :

- Le premier groupe comprend les Biens de consommation, les IAA, les Biens intermédiaires et le BTP.

On y constate d'abord une très forte proportion de sans-diplômes : aux environs de 55-60 % après une baisse de huit à dix points entre 1975 et 1981. A l'inverse, les actifs ayant le baccalauréat ou un diplôme d'enseignement supérieur ne sont que de 7 à 12 % maximum (contre 21 % en moyenne) malgré une augmentation surtout dans les Biens de consommation et le BTP.

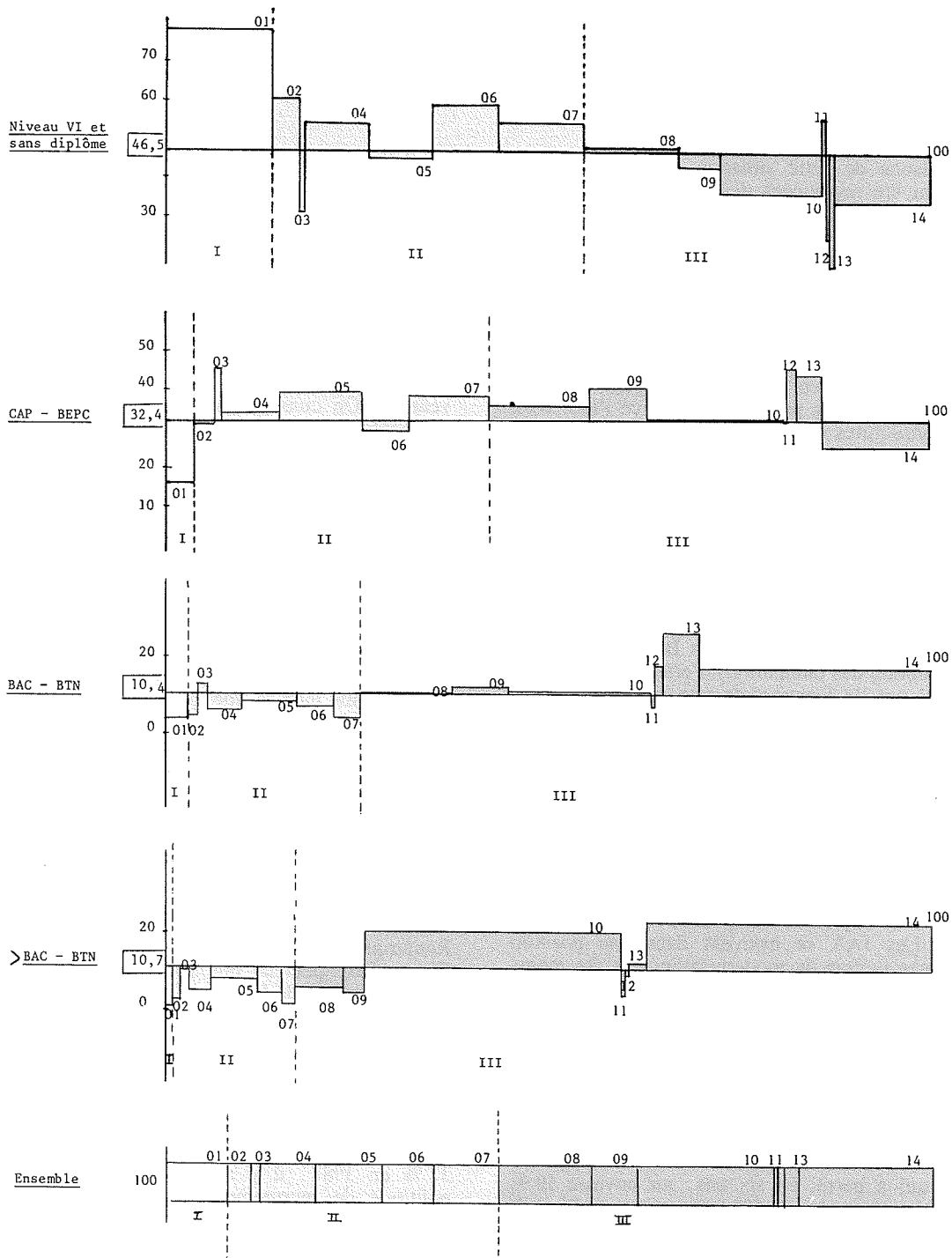
Cette caractérisation par les extrêmes — sans diplôme et diplôme égal ou supérieur au baccalauréat — paraît être celle qui oppose le plus nettement ces secteurs aux autres. Néanmoins, elle ne doit pas faire oublier que la part des diplômés de niveau V (CAP et/ou BEPC) est importante, voisine de la moyenne nationale (32 %) et sensiblement au-dessus dans le secteur du BTP. De plus, elle a fortement augmenté de 1975 à 1981, compensant quasiment la baisse de la proportion de sans-diplômes.

Cette structure paraît bien spécifique des secteurs de l'industrie traditionnelle à forte dominante d'emplois ouvriers : 60 à 70 % pour les secteurs concernés. En schématisant, on peut dire que dans ces secteurs la main-d'œuvre ouvrière mobilisée est, pour les deux tiers, sans diplôme et, pour un tiers, titulaire du CAP ou du BEPC.

On observe également que dans les IAA et les Biens de consommation, la proportion plus forte d'actifs sans diplôme est concomitante d'une plus forte proportion d'ouvriers non qualifiés. A l'inverse, dans le BTP et les Biens intermédiaires, un peu moins d'actifs sans diplôme et un peu plus d'actifs ayant le CAP ou le BEPC vont de pair avec une plus forte proportion d'ouvriers qualifiés.

Dans ce tableau général, où les grands regroupements effectués entre les activités estompent les différences, mentionnons trois cas particuliers. La Chimie de base et fibres synthétiques, qui fait partie du groupe des Biens intermédiaires, présente une structure beaucoup plus « tirée » vers les hauts diplômés que celle des autres secteurs du même groupe (notamment Sidérurgie-Fonderie, Matériaux de construction). La même remarque peut être faite pour les secteurs Parachimie-Pharmacie et Imprimerie-Presses-Édition, qui sont classés dans le groupe des Biens de consommation.

REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME *
(Hommes + Femmes - En pourcentage)



Code des secteurs d'activité économique (en 14 postes)

- I 01 : Agriculture, sylviculture, pêche
- 02 : Industries agro-alimentaires
- 03 : Energie
- II 04 : Industrie des biens intermédiaires
- 05 : Industrie des biens d'équipement
- 06 : Industrie des biens de consommation
- 07 : Bâtiment - Génie civil et agricole
- 08 : Commerce
- 09 : Transport et Télécommunications
- 10 : Services marchands
- III 11 : Location - Crédit bail immobilier
- 12 : Assurances
- 13 : Organismes financiers
- 14 : Services non-marchands

* En abscisse : Part de la population active occupée dans chaque secteur selon le niveau de diplôme.
En ordonnée : Part des actifs occupés dans chaque secteur pour un niveau de diplôme donné, rapportée à l'ensemble des actifs de ce niveau tous secteurs confondus.

Source : INSEE - Enquête sur l'emploi de mars 1981

Une des raisons de cette situation est que, dans les trois cas, ont été regroupées des activités relativement différentes du point de vue des produits, des processus, des structures d'emploi et de formation. L'exemple le plus manifeste est celui de la Parachimie-Pharmacie qui regroupe une activité de recherches (dominante ingénieurs et techniciens), une activité de production de type chimique (dominante techniciens et OQ) et une activité de conditionnement (dominante ouvriers non qualifiés).

Cette remarque remet en cause le découpage simpliste en grands secteurs mais par contre renforce l'idée d'un clivage des structures de diplômés selon le type d'activité avec un premier pôle constitué par les industries traditionnelles utilisant une forte proportion d'ouvriers.

Mais il est sans doute aussi important d'examiner les évolutions. La baisse des non-diplômés et l'augmentation des diplômés de niveau V apparaissent liées à la possibilité, pour les secteurs, de recourir à des jeunes diplômés qui étaient, entre 1975 et 1981, largement disponibles (au moins globalement et sans s'attacher à chaque spécialité). Apparemment les Biens intermédiaires, qui ont connu des diminutions d'effectifs très importantes et qui ont de longue date une gestion internalisée [5], ont été moins capables que les autres secteurs de renforcer leur proportion de diplômés. Le secteur des Biens de consommation, dont les effectifs ont aussi fortement diminué, se trouve dans une situation voisine mais connaît une progression plus rapide des effectifs de diplômés ayant au moins le baccalauréat. A l'inverse le BTP, dont les effectifs globaux ont peu baissé, dont la structure marquée par le nombre de PME et le mode de gestion s'accompagnent d'une forte mobilité, a vu sa proportion de diplômés de niveau V augmentée de dix points. Les IAA se trouvent dans une position particulière car l'effort de modernisation y a été moins général qu'ailleurs, d'où un maintien d'emplois non qualifiés, mais peut-être aussi en raison d'une position peu favorable sur le marché du travail (salaires et quelquefois caractère saisonnier de l'activité).

En résumé, on constate sur ce groupe de secteurs des évolutions relativement parallèles, modulées par les capacités de recrutement. L'essentiel est constitué par une substitution des actifs de niveau V à des actifs de niveau VI, qui a porté, en six ans, sur environ 10 % de la population, soit plus de 500 000 personnes. Il serait intéressant de rapprocher ce constat de l'observation du changement des conditions techniques de production dans ces secteurs. Y a-t-il seulement deux évolutions indépendantes, et éventuellement contradictoires ou conflictuelles ? Y a-t-il au contraire deux processus convergeant vers une situation nouvelle des rapports emploi-formation ?

• Le second groupe des secteurs industriels est constitué de l'Energie et des Biens d'équipement.

Dans ces deux secteurs, la proportion de non-diplômés est de 45 % pour les Biens d'équipement et de 30 % pour l'Energie. Ils sont sans doute mieux caractérisés par l'utilisation importante de diplômés CAP-BEPC et de diplômés ayant le baccalauréat ou un diplôme supérieur. En effet, si la proportion de sans-diplômés a fortement baissé de 1975 à 1981 (dix à seize points respectivement), ce n'est pas seulement au profit des diplômés de niveau V. On constate dans les deux secteurs une forte augmentation des diplômés de l'enseignement supérieur et, dans l'Energie, des bacheliers. Il serait sans doute exagéré de parler d'un modèle totalement différent du précédent. Il s'agit toujours de secteurs industriels ayant une forte proportion d'ouvriers, cependant, la place des diplômés de l'enseignement supérieur laisse supposer que les fonctions de recherche-développement comme d'études et de gestion économique ont une importance bien supérieure à celle qu'elles ont dans les secteurs traditionnels. Cela est tout à fait cohérent avec l'importance des catégories cadres supérieurs-ingénieurs et cadres moyens-techniciens. En même temps, l'analyse par secteurs fins montre que l'Energie (pétrole et gaz, électricité et eau) ainsi que la Construction aéronautique et navale et la Construction électrique professionnelle (1) s'opposent en partie à la Construction mécanique et à la Construction électrique à destination des ménages (1) et, dans une moindre mesure, à l'Automobile : le modèle haut niveau de formation — forte présence de techniciens et ingénieurs s'applique mieux au premier sous-groupe alors que le second paraît souvent proche du groupe des industries traditionnelles.

Remarquons que le secteur de l'Energie et celui des Biens d'équipement ont apparemment des modes de renouvellement de la main-d'œuvre très différents. Dans le secteur de l'Energie, la politique de recrutement de salariés ayant un haut niveau de formation est relativement ancienne et concerne plutôt des actifs expérimentés et non des jeunes débutants : les actifs de moins de 30 ans ne représentent que 22 % du total. Alors, qu'à l'inverse, dans les Biens d'équipement, les moins de 30 ans représentaient 37 % du total en 1975 et encore 31 % en 1981 : il y a donc eu dans ce secteur une politique de recrutement de jeunes relativement forte jusqu'en 1975, puis ralentie dans les dernières années.

Pour rejoindre la remarque faite sur le premier groupe, on peut esquisser une synthèse, dépassant des définitions sectorielles de départ, en présentant l'industrie en deux groupes :

(1) Secteurs 15 A et 15 B suivant la nomenclature d'activités de la comptabilité nationale.

LES INDUSTRIES TRADITIONNELLES	
<i>Dominante : production de masse et/ou en série</i>	<i>Structure des diplômes :</i>
Secteurs composants :	Sans diplômes ~ 60 %
• IAA	CAP - BEPC ~ 30 %
• Consommation	Baccalauréat et plus < 10 %
— Textile	
— Habillement	
— Cuir	
— Bois - meubles	
— Pharmacie	
• Intermédiaires	
— Matériaux de construction	
— Sidérurgie	
— Travail des métaux	
• Equipement	
— Electrique ménager	
— Automobile	
• BTP	
LES INDUSTRIES MODERNES	
<i>Dominante 1 : industrie à process et haut niveau de recherche-développement</i>	<i>Structure des diplômes :</i>
Secteurs composants :	Sans diplômes ~ 40 %
— Chimie de base	CAP - BEPC ~ 40 %
— Parachimie - Pharmacie	Baccalauréat et plus ~ 20 %
— Energie : pétrole, électricité	
<i>Dominante 2 : industrie de petite série</i>	
Secteurs composants :	
• Equipement	
— Mécanique	
— Electrique professionnel	
— Naval-aéronautique	
• Consommation	
— Imprimerie - Presse - Edition	

Les secteurs tertiaires

Pour les secteurs tertiaires on fera une première présentation en trois groupes assez inégaux.

Le premier groupe, celui des Transports et Télécommunications, paraît très proche du secteur industriel des Biens d'équipement : la dominante est le poids massif des actifs ayant le CAP ou le BEPC (48 % contre 32 % en moyenne), les actifs sans diplôme sont au contraire peu nombreux et les bacheliers ou les titulaires d'un

diplôme supérieur au baccalauréat représentent 17 %. La forte différence entre ces deux secteurs est le poids relatif des ouvriers et des employés ; ces derniers ont un faible effectif dans les Biens d'équipement et ils sont nombreux dans les Transports-Télécommunications. Ceci explique sans doute que les bacheliers sont plus nombreux dans les Transports-Télécommunications et que la diminution de la proportion de sans-diplômés ait provoqué une augmentation du recrutement des titulaires de CAP-BEPC mais aussi de bacheliers.

Un second groupe mérite d'être distingué, celui des Commerces, bien que, en première approche, sa structure de diplômes soit très proche de celle des Transports-Télécommunications ou des Biens d'équipement ; proportion de non-diplômés moyenne, poids élevé des actifs ayant CAP-BEPC et 16 % de bacheliers et plus.

Mais cette apparente proximité ne doit pas faire illusion, les Commerces mobilisent plus de non-salariés (22 % contre 2 %), nettement plus d'employés et nettement moins d'ouvriers que les Transports-Télécommunications. De plus, les processus de recrutement y sont sensiblement différents [5].

Cependant, dans les deux cas, le maintien d'une croissance assez forte des effectifs a permis d'attirer des jeunes possédant le CAP ou le BEPC et surtout des bacheliers ou plutôt des bachelières (leur proportion passe de 8,4 à 10,4 % dans le Commerce et de 9,4 à 12,4 % dans les Transports-Télécommunications, entre 1975 et 1981).

Enfin, il s'agit de secteurs où la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur est plutôt faible (environ 5 %) et, apparemment, fortement corrélée à la proportion de cadres supérieurs (7 à 8 %). Ceci peut s'interpréter comme lié au caractère technique des activités de direction commerciale et financière ou des activités de développement et de maintenance des Télécommunications. Mais, globalement, la dominante dans ces deux secteurs est l'importance des titulaires de CAP-BEPC et des bacheliers.

Le troisième groupe de secteurs tertiaires est constitué du grand secteur des Services marchands (U 10) (2) qui réunit toutes les activités d'études-conseils aux entreprises (ingénierie, service informatique) mais aussi la promotion immobilière et les Services rendus aux particuliers principalement de santé, d'action sociale, de loisirs. On réunit aussi dans ce groupe les Assurances, les Banques et organismes financiers, et l'ensemble de l'Administration centrale et locale. Il s'agit au total d'environ 36 % de la population active (3).

(2) (U 10), (U 11) : Postes du Code Secteurs d'activité économique « Sect 14 ».
 (3) On ne fera aucun commentaire sur le secteur (U 11), Location-crédit-bail, en raison de la faiblesse des effectifs.

Ces différents secteurs se caractérisent avant tout par le poids massif des diplômés ayant au moins le bac (de 29 à 40 %) et, à l'inverse, par la faible proportion de non-diplômés.

Comme toujours, il est difficile de parler de ce regroupement comme d'un ensemble homogène. Il convient de préciser que :

— Les Services marchands et l'Administration (services non marchands) ont à la fois une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur très élevée (20 et 23 % contre 11 % en moyenne nationale) et une proportion faible de sans-diplômés (36 et 34 % contre 47 % en moyenne). Ceci est à mettre en relation avec trois phénomènes disjoints :

- Les diplômés de l'enseignement supérieur occupent deux types d'emplois : soit des emplois à statut de type médecins, avocats, experts-comptables, etc., dans les Services marchands (rendus aux particuliers notamment), où l'on observe 25 % des effectifs dans deux catégories : patrons de l'industrie et du commerce (non salariés) et cadres supérieurs et professions libérales ; soit du type fonctionnaires dans l'Administration, où l'on compte 17 % de cadres supérieurs et 27 % de cadres moyens, sachant que cette catégorie inclut les instituteurs et que les concours administratifs « moyens » sont souvent réussis par des diplômés de l'enseignement supérieur.

- Le poids des sans-diplômés est manifestement lié à la place des personnels de service : femmes de ménage salariées de particuliers regroupées dans les Services non marchands, salariés des sociétés de nettoyage dans les Services marchands. Il est également lié à la proportion assez élevée d'emplois d'ouvriers ou d'employés non qualifiés, notamment dans l'hôtellerie, la réparation automobile et quelques autres Services marchands.

- De façon complémentaire le solde, qui représente 43-44 % du total, est constitué de diplômés CAP-BEPC ou baccalauréat qui sont vraisemblablement employés de bureaux plus ou moins spécialisés. Les accroissements plutôt lents enregistrés entre 1975 et 1981 pour ces deux niveaux correspondent davantage à un processus de sélection plus rigoureux qu'à une réelle élévation de la qualification des emplois.

— Quant aux secteurs des Banques et Assurances, ils se distinguent des deux précédents par le poids très supérieur à la moyenne des bacheliers : 18 et 26 % contre 10 % en moyenne nationale 1981. De façon cohérente, les diplômés de l'enseignement supérieur y sont moins nombreux (10-13 %), les sans-diplômés également (25 et 17 %), alors que les titulaires de CAP-BEPC sont fortement représentés (46 et 44 % contre 32 % en moyenne 1981).

On a dans ces deux secteurs une véritable pyramide des diplômes avec pour base les CAP-BEPC qui peut

être strictement confrontée à la pyramide de la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles.

Catégories socioprofessionnelles	Diplômes
Cadres supérieurs 12 %	Enseignement supérieur 13 %
Cadres moyens 19 %	Baccalauréat 26 %
Employés 58 %	CAP - BEPC 44 %

Par contre, dans les Services marchands et dans l'Administration on pourrait parler d'un système à trois pôles indépendants.

Le pôle non qualifié (35 %)	Personnel de service et employés non qualifiés	Sans diplômes
Le pôle moyen (25-30 %)	Employés qualifiés, une partie des cadres moyens	CAP-BEPC
Le pôle supérieur (35-40 %)	Professions libérales, enseignants, fonctionnaires moyens et hauts fonctionnaires	Baccalauréat et plus

Dans tous les secteurs tertiaires, la période 1975-1981 a connu une nette progression des effectifs. L'augmentation du nombre des diplômés de l'enseignement supérieur est rapide dans les quatre secteurs (trois à quatre points), celle des bacheliers et des diplômés de niveau V est plus lente, mais il y a un glissement progressif compensant la réduction des sans-diplômés et qui porte soit sur le niveau V (Services marchands), soit sur le niveau IV (Banques). On peut dire à partir de l'analyse de la pyramide des âges que les secteurs ont également joué sur les recrutements d'adultes, notamment le secteur des Services marchands. Pour ce dernier, l'hypothèse vraisemblable est qu'il a renforcé sa population de diplômés de l'enseignement supérieur par des jeunes débutants et celle des diplômés de niveaux IV et V par des adultes expérimentés notamment par des femmes.

Remarques

La typologie que nous venons de présenter a une signification limitée par les nomenclatures utilisées tant pour repérer les activités économiques que les diplômes. En particulier l'impossibilité de distinguer les formations à dominante technologique (notamment au niveau V) des formations plus générales réduit le clivage entre secteurs industriels et secteurs tertiaires. Ce clivage serait sans

doute accentué si la catégorie diplômés CAP-BEPC était divisée en CAP industriel/CAP tertiaire/et BEPC seul.

De même, la nomenclature des activités utilisée conduit à des regroupements qui ont été discutés trop rapidement, par exemple entre Energie/Biens d'équipement d'une part, ou Commerces/Transports et Télécommunications d'autre part. On associe, dans le premier cas, des industries à forte proportion de salariés qualifiés (Energie et Equipement professionnel) plutôt unitaires avec des activités à forte proportion d'OS mais en cours d'automatisation (Equipement ménager, Automobile). Dans le second cas, on associe des activités à dominante d'entreprises artisanales ou petites (Commerce de détail et Transports routiers) avec de très grandes entreprises publiques (SNCF et PTT). Or il est clair que dans ces divers cas les proportions de chaque type de diplômés n'ont aucune raison d'être homogènes.

Malgré ces réserves, il se dégage deux enseignements intéressants.

Si l'on imagine un axe allant des secteurs à forte proportion de sans-diplômes et faible proportion de diplômés aux secteurs présentant les caractéristiques inverses, on peut y répartir tous les secteurs en partant de l'Agriculture jusqu'à l'Administration. Or, sur la période 1975-1981, et même de 1968 à 1975, les positions respectives sur un tel axe ne se modifient quasiment jamais. En dépit des restructurations relativement massives qui affectent la quasi-totalité des secteurs en termes de disparitions-crétions-regroupements d'entreprises, les positions relatives des secteurs vis-à-vis de la structure de la main-d'œuvre utilisée restent sensiblement les mêmes. On peut se demander si cela est dû aux statuts et salaires qui sont relativement rigides et si les pratiques de gestion de la mobilité renforcent ou maintiennent les différences initiales entre secteurs.

On observe également une forte relation entre la structure des actifs par niveau de diplôme et celle des mêmes actifs par catégorie socioprofessionnelle pour chaque grand secteur. L'exemple des Banques et Assurances est le plus simple, mais ceux du BTP et des Commerces sont également intéressants.

On ne peut tirer de conclusions de ces deux observations. Elles semblent néanmoins manifester une sorte de dialectique entre l'organisation du travail, notamment au sens d'organisation hiérarchique, et les caractéristiques de formation de la main-d'œuvre. D'un côté, l'organisation se complexifie en raison des évolutions techniques et économiques et entraîne une exigence renforcée de formation générale et technique, supposée être l'un des moyens d'une rapide adaptation aux conditions économiques. Mais, simultanément, l'élévation du niveau des diplômes des actifs implique de nouvelles exigences de statut social, de salaires, etc., qui pèsent sur les modes d'organisation. N'y a-t-il pas là un sujet de réflexion pour l'orientation à long terme du système éducatif ?

RÉPARTITION DES ACTIFS DIPLÔMÉS SELON LES SECTEURS

Ayant analysé la façon dont chaque secteur mobilise une main-d'œuvre plus ou moins diplômée, nous examinerons maintenant comment chaque grande catégorie de main-d'œuvre — diplômée ou non — se répartit suivant les secteurs en nous intéressant aux seuls actifs occupés et non aux chômeurs.

Par rapport à l'analyse précédente, ceci présente deux intérêts : montrer plus clairement l'inégale répartition des différentes catégories de la population active dans les secteurs et mettre en relation les évolutions dans le temps de chaque catégorie et de chaque secteur [6].

Les actifs sans diplôme

Ils sont dix millions en 1981, et constituent de loin la catégorie la plus importante bien que l'on ait enregistré une baisse de près de deux millions au cours des six années précédentes.

Si l'on reprend le découpage sectoriel précédent, on constate que ces actifs sont, en 1981, employés à 45 % dans les secteurs de l'Agriculture, des IAA, des Biens intermédiaires et de consommation ainsi que dans le BTP, alors que ces mêmes secteurs n'emploient que 34 % du total des actifs. A l'inverse, 39 % seulement des sans-diplômes sont occupés dans les Commerces, les Services marchands et l'Administration, alors que ces secteurs emploient 47 % des actifs.

Notons que dans ces trois derniers secteurs, on ne trouvait, en 1975, que 35 % de sans-diplômes. Mais comme ces secteurs ont nettement augmenté leurs effectifs globaux, alors que dans le même temps les secteurs industriels et l'Agriculture les voyaient diminuer, il y a eu modification des positions respectives. Les sans-diplômes restent fortement concentrés dans les secteurs industriels et l'Agriculture, mais ils sont devenus relativement plus nombreux dans les secteurs tertiaires.

Les titulaires d'un CAP ou du BEPC ont vu leur nombre passer de 5,4 à 6,9 millions entre 1975 et 1981

Leur répartition sectorielle reflète la répartition de l'ensemble des actifs. Les titulaires d'un diplôme de niveau V sont, en 1981, proportionnellement moins nombreux dans l'Agriculture, dans les Biens de consommation (parce que les sans-diplômes y sont plus nombreux) et dans l'Administration. Ils sont, au contraire, surreprésentés dans les Biens d'équipement, le BTP, les Commerces et les Banques. Mais, dans tous les cas, les écarts sont faibles.

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution sur la période 1975-1981, le plus significatif est que les secteurs en

croissance, Commerces et Services marchands, absorbent une large fraction de l'augmentation de cette population : plus de 40 % de l'accroissement total, dont une forte majorité de femmes. Les secteurs industriels ont une évolution à peu près homothétique et maintiennent leur position ; le BTP accentuant encore sa surreprésentation. A l'inverse, l'Administration, les Transports et Télécommunications et les Banques utilisent aujourd'hui une fraction plus réduite du total des diplômés de niveau V, leurs augmentations d'effectifs concernent davantage les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.

Les bacheliers

Quatre secteurs tertiaires (Transports-Télécommunications, Assurances, Banques et Administration) emploient 43 % des bacheliers alors qu'ils n'occupent que 26 % de la population active. Les Commerces et Services marchands utilisent ensemble 30 % des bacheliers et autant des actifs. A l'inverse, les secteurs industriels n'emploient que 23 % des bacheliers bien qu'ils occupent 35 % des actifs.

Répartition selon les secteurs des actifs et des bacheliers en 1981 :

(En %)

Secteurs	Actifs	Bacheliers
Transports-Télécommunications	26,2	42,8
Commerce-Services marchands	29,7	30,6
Secteurs industriels et BTP	35,3	23,2

En évolution, les différences ont tendance à s'accroître comme précédemment en faveur des secteurs qui ont connu les croissances les plus importantes : Commerces, Services marchands et également Transports-Télécommunications ; ce dernier parvenant à accroître nettement sa surreprésentation. A l'inverse, les secteurs industriels en stagnation ou en régression voient globalement leurs effectifs de bacheliers passer de 27 à 23 % du total et diminuer, en valeur absolue, d'environ 20 000. Ceci ne touche ni l'Energie, ni les Biens d'équipement. Ainsi, alors que les effectifs de bacheliers actifs s'accroissaient de 250 000 personnes en 6 ans, ils ont continué de baisser dans l'Industrie.

Les diplômés de l'enseignement supérieur

Le phénomène de concentration est plus accentué et les évolutions plus contrastées pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, la proportion des jeunes quittant le système éducatif avec le seul baccalauréat est relativement faible alors que de 1975 à 1981 la popu-

lation des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 500 000 personnes et qu'elle atteint, aujourd'hui, 2,3 millions de personnes.

Leur répartition sectorielle est extrêmement inégale comme le montrent les chiffres ci-dessous pour l'année 1981 :

(En %)

Secteurs	Actifs	Diplômés ens. sup.
Services marchands, Assurances, Banques, Administration	37,8	73,6
IAA, Energie, Industrie (U 04, 05, 06) et BTP (07)	35,3	16,2

En bref, quatre secteurs tertiaires emploient beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur et mobilisent près des trois quarts de cette population. A l'inverse, l'ensemble des secteurs industriels qui occupent, à deux points près, la même fraction de la population totale, ne mobilisent que 16 % de la population des diplômés de l'enseignement supérieur.

Cette situation n'est pas nouvelle. Elle résulte, au moins en partie, de l'histoire de l'Administration française qui s'est constituée, en s'appuyant sur des écoles spécialisées et sur le recrutement par concours, à travers un certain nombre de corps de fonctionnaires. Dans ce total, environ un tiers sont des enseignants ; mais c'est un point de polarisation massif, peut-être excessif, pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Cette situation est liée aussi au fait que l'accès à un grand nombre de professions libérales est, de longue date, réglementé ; un diplôme d'enseignement supérieur étant nécessaire pour la quasi-totalité des professions de la santé (médecins, dentistes, pharmaciens, etc.), pour les professions d'avocats, de notaires, d'experts-comptables... Pour ces deux grandes catégories d'emplois, l'image — plus ou moins réaliste — de leur statut joue un grand rôle dans les choix des individus et des familles. Ajoutons, qu'à la différence des autres professions, ce sont des emplois dans lesquels les individus, diplômés de l'enseignement supérieur, resteront à vie, à quelques exceptions près. Cela crée des conditions spécifiques de renouvellement, enfermées dans le processus des départs en retraite et des recrutements de jeunes débutants diplômés.

Enfin, précisons que l'évolution au cours des six années de référence a été bénéfique aux secteurs en forte croissance des Services marchands, à l'Administration et, dans une moindre mesure, aux Commerces. Près des trois quarts des nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur ont obtenu des emplois dans les deux pre-

miers secteurs. Cependant, et à l'inverse de ce qui se passe avec les bacheliers, l'Industrie au sens large aurait vu son effectif de diplômés de l'enseignement supérieur augmenté d'environ 100 000 en six ans ; ce qui est important, même si ce chiffre est insuffisant pour réduire les disparités vis-à-vis des deux grands secteurs tertiaires.

RETOUR SUR DEUX QUESTIONS

Deux questions seront brièvement évoquées, plus pour suggérer des études complémentaires que comme conclusion.

Evolution des taux d'activité

Si l'on confronte notre analyse de l'évolution de chaque catégorie de diplômés suivant les secteurs à l'évolution de la population active par âge et par diplôme, on est conduits à renforcer l'idée que les types d'emplois existants (l'offre d'emplois) influencent directement les taux d'activité.

Le constat le plus clair est celui qu'on peut faire pour la population féminine.

Premier élément : de 1975 à 1981, les taux d'activité des femmes augmentent sensiblement dans toutes les classes d'âge de 25 à 60 ans. Les variations sont plus importantes pour les femmes entre 25 et 40 ans. Diminution et espacement des naissances entraînent une réduction apparente des cessations temporaires d'activité que l'on observait antérieurement entre 25 et 40 ans [8], [9].

Deuxième élément : ce phénomène est fortement accentué pour les femmes diplômées. Les diplômées de l'enseignement supérieur ont des taux d'activité, à tout âge, de l'ordre de 85 %. Or, les femmes diplômées sont de plus en plus nombreuses.

Troisième élément : les secteurs tertiaires, à forte proportion d'employés et de cadres moyens, ont des effectifs qui ont augmenté de 1975 à 1981 et ils ont pu recruter des femmes pendant cet intervalle, notamment des diplômées.

On constate, au cours de cette période, une sorte de concordance entre l'évolution de la population féminine qui, plus diplômée, souhaitait plus fréquemment être active et, d'autre part, les besoins de plusieurs secteurs tertiaires en expansion. Si l'on en juge aujourd'hui par les taux de chômage des jeunes femmes diplômées, on peut craindre que cette période faste soit révolue, et cela ouvre de nouveau le débat sur la spécialisation scolaire et universitaire des jeunes filles [7].

Le phénomène joue en sens inverse pour les hommes âgés. Les taux d'activité des hommes de plus de 55 ans se sont nettement réduits surtout pour les moins diplômés.

Ainsi pour la classe d'âge 60-65 ans, les taux d'activité sont tombés à 13 % pour les non-diplômés et à 27 % pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur. Il y a là un effet de la diminution des emplois non salariés (dans l'Agriculture et le Commerce par exemple) et de l'augmentation des départs en retraite anticipée qui touchent d'abord les moins qualifiés. C'est un sujet de réflexion non seulement sur les contrats de solidarité mais, de façon liée, sur la politique de formation continue relative aux actifs de 40-50 ans qui permettrait d'éviter une relégation trop précoce [10], [11].

Le renouvellement des actifs par secteur

Les constats précédents ouvrent dans ce domaine de nombreuses questions.

— Le flux de renouvellement des actifs par des jeunes ayant terminé leur scolarité est important : en six ans, 3 à 3,5 millions de jeunes débutants viennent progressivement remplacer les 21 millions d'actifs ayant un emploi. Cependant, la répartition par diplôme des jeunes débutants reste finalement proche de celle des actifs (en 1981 par exemple, 20 % des jeunes débutants ont un diplôme supérieur contre 11 % des actifs ; ou encore, 40 % des débutants ont un CAP-BEPC contre 30 % des actifs). Par suite, il est logique qu'il n'y ait pas sur une période de six ans un changement radical du potentiel de qualification dont disposent les secteurs. Ceci est vrai alors même que les années 1975-1981 ont constitué une période de changement « rapide » au sein du système éducatif : rapide croissance des effectifs d'IUT et de BTS, forte augmentation des classes de CAP-BEP.

Globalement, ce processus de renouvellement s'inscrit sur la longue période et ceci aurait avantage à mieux apparaître dans les débats sur les réformes générales ou particulières du système éducatif. En toute hypothèse, les réformes ne peuvent guère avoir d'effets massifs au sein de l'appareil économique qu'après une dizaine d'années environ.

— Dans une période de fortes mutations, où certains secteurs sont encore en croissance rapide (Services marchands, Administration) alors que d'autres connaissent de fortes régressions, les secteurs sont dans des situations très inégales du point de vue de leur capacité à mobiliser les différentes catégories de diplômés et, notamment, les jeunes débutants. Sur ce plan, le problème des secteurs industriels paraît difficile : dans une tendance générale à la diminution de leurs effectifs, les secteurs industriels sont parvenus à une substitution d'une fraction de non-diplômés par des diplômés de niveau V, mais ils ont manifestement eu des difficultés à augmenter leur potentiel de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur. On peut avancer sur ce point des hypothèses assez contradictoires qu'une poursuite d'investigations permettrait d'éclaircir. Première idée : dans les restructurations en cours, les secteurs

industriels ne cherchent pas à recruter massivement les diplômés de haut niveau. Cela va à l'encontre du discours courant, et c'est probablement faux, mais cela mériterait une analyse plus poussée. En effet, il faut tenir compte du fait que de nombreuses fonctions sont davantage que par le passé, situées à l'extérieur de l'entreprise industrielle (commercial, informatique, études techniques, expertise financière, etc.) et relèvent d'entreprises rattachées aux secteurs des Commerces ou des Services dont on a vu la croissance encore rapide. D'autre part, dans la majorité des secteurs industriels, les effectifs de bacheliers et surtout de diplômés de l'enseignement supérieur ont augmenté en valeur relative par rapport aux autres catégories, ce n'est que par rapport aux secteurs tertiaires que leur place relative a baissé.

Cependant, on ne peut exclure deux autres hypothèses. Il se peut que les secteurs industriels éprouvent des difficultés de recrutement dans certaines spécialités ou à certains niveaux parce que le nombre de spécialistes est trop faible : tel est sans doute le cas pour les techniciens et ingénieurs en électronique ; il est alors probable que les entreprises résolvent en partie ce problème par un effort particulier de formation continue mais ceci n'est pas sans poser problème au système de formation initiale. Les difficultés de recrutement peuvent avoir pour origine l'image du secteur, les niveaux de salaires ou les conditions de travail moins favorables que ceux d'autres secteurs. C'est sans doute le cas des secteurs comme le Textile, le Cuir ou la Sidérurgie. Enfin, dernière hypothèse, peut-être la plus vraisemblable, il est possible que certains secteurs ne puissent recruter davantage d'individus d'un certain niveau parce que l'organisation du travail et la situation sociale de départ ne le permettent pas, ou du moins rendraient l'opération peu efficace. N'est-ce pas une situation fréquente dans la Construction mécanique ?

Bref, non seulement le renouvellement — et donc la transformation — de la population active se fait sur longue période mais se fait, dans chaque secteur, en fonction de l'histoire de celui-ci et des relations qu'il a nouées avec les appareils de formation.

Dominique MENU
*chef du département de l'Emploi
 et des Prévisions du CEREQ*
 et Martine MÖBUS
du CEREQ

Bibliographie

- [1] P. Clémenceau, « Renouvellement de la population et élévation du niveau de formation », *Note d'information du CEREQ*, n° 56, octobre 1979.
- [2] — Collections de l'INSEE, série D :
 D 59 : **Bilan formation emploi 1973**, (1978) ;
 D 78 : **Bilan formation emploi 1977**, (1981).
 — Série Archives et documents de l'INSEE :
 n° 78 : **Bilan formation emploi - Années 1977 à 1980**, CEREQ - INSEE - SIGES, (1983).
- [3] D. Menu, « Transformations sectorielles, politique d'emploi et de formation » in **Dossier Formation et Emploi**, Collection des Etudes n° 3, CEREQ, mars 1983.
- [4] P. Pharo et P. Simula, **Les agriculteurs exploitants familiaux**, Dossier du CEREQ n° 23, La Documentation française, Paris, décembre 1979 ; **Les salariés agricoles**, Dossier du CEREQ n° 30, La Documentation française, Paris, décembre 1981.
- [5] P. Clémenceau et J.P. Gehin, « Le renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois » *Revue Formation Emploi* n° 2, La Documentation française, Paris, avril-juin 1983.
- [6] O. Marchand et J.P. Revoil, « Emploi et chômage : bilan fin 1980 », *Economie et Statistique* n° 130, février 1981.
- [7] P. Laulhé, « L'enquête sur l'emploi de mars 1980 : la montée du chômage féminin », *Economie et Statistique* n° 126, octobre 1980.
- [8] Y. Dupuy, **Analyse de l'activité féminine 1968-1980**, Note dactylographiée, Centre d'études juridiques et économiques, Université des sciences sociales, Toulouse, 1982.
- [9] P. Bouillaget-Bernard - A. Gauvin-Ayel, « Travail féminin et crise de l'emploi. Cas de la France 1975-1980 », **L'orientation scolaire et professionnelle** n° 2, 1981, pp. 103 à 121.
- [10] Direction de la prévision, Bureau Emploi et Salaires, « **La flexion conjoncturelle des taux d'activité : une mise en évidence difficile, sinon impossible** », février 1983, Note ronéotypée.
- [11] F. Lenormand et G. Magnier, « Le développement des dispositifs de cessation anticipée d'activité : aspects sociaux et conséquences financières », *Revue Travail et Emploi* n° 15, janvier-mars 1983.

Tableau 1
RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS PAR NIVEAU DE DIPLÔME DANS LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ
ÉVOLUTION 1975-1981

(Hommes + Femmes en %)

Niveaux de diplôme (*) Secteurs d'activité	NÉANT-CEP		CAP-BEPC		BAC-Btn		> BAC-BTn		Total	
	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81
Agriculture	85,9	78,6	11,5	16,3	1,8	3,8	0,7	1,3	100,0 2 104 560	100,0 1 774 297
Ind. agro-alimentaires	68,2	60,5	24,8	31,9	4,8	4,8	2,2	2,8	100,0 602 220	100,0 579 993
Energie	47,2	31,1	33,7	45,2	11,4	13,0	7,6	10,7	100,0 305 180	100,0 272 321
Ind. des biens intermédiaires . . .	64,5	54,6	25,3	34,1	6,3	6,6	3,8	4,7	100,0 1 726 680	100,0 1 523 970
Ind. des biens d'équipement . . .	54,2	44,1	31,1	39,6	8,5	8,6	6,1	7,7	100,0 1 947 380	100,0 1 865 784
Ind. des biens de consommation .	68,8	58,8	21,9	29,3	5,8	7,3	3,4	4,6	100,0 1 594 240	100,0 1 466 763
BTP	65,7	54,6	28,0	38,6	4,4	4,4	1,8	2,3	100,0 1 899 000	100,0 1 828 909
Commerce	58,3	47,8	28,6	36,1	8,4	10,4	4,6	5,6	100,0 2 350 760	100,0 2 564 187
Transport-Télécommunications . .	53,0	42,1	34,1	40,8	9,4	12,4	3,4	4,7	100,0 1 269 120	100,0 1 292 747
Services marchands	45,6	36,4	26,5	32,5	10,2	10,8	17,6	20,3	100,0 3 167 500	100,0 3 782 349
Location, crédit-bail	57,8	56,1	26,9	32,1	10,5	7,5	4,8	4,3	100,0 55 980	100,0 75 951
Assurances	35,1	24,9	39,5	46,3	16,3	18,5	9,0	10,3	100,0 127 340	100,0 168 213
Organismes financiers	22,9	17,1	44,1	44,0	23,0	26,2	10,0	12,7	100,0 377 040	100,0 407 492
Services non-marchands	39,0	34,1	22,7	25,5	18,7	17,4	19,5	23,0	100,0 3 412 800	100,0 3 711 184
Ensemble	56,6	46,5	25,7	32,4	9,3	10,3	8,4	10,7	100,0 20 939 800	100,0 21 314 160

Source : INSEE. Recensement de la population de 1975. Enquête sur l'emploi de mars 1981 (population de plus de 16 ans. Actifs occupés selon la définition du recensement).
(*) Codes DDIP du recensement et de l'enquête sur l'emploi avec regroupements.

Tableau 2
RÉPARTITION DES ACTIFS OCCUPÉS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ SUIVANT LEUR NIVEAU DE DIPLÔME
ÉVOLUTION 1975-1981

(Hommes + Femmes en %)

Niveaux de diplôme (*) Secteurs d'activité	NÉANT-CEP		CAP-BEPC		BAC-Btn		> BAC-BTn		Total	
	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81	RP 75	EE 81
Agriculture	15,2	14,1	4,5	4,2	2,0	3,0	0,8	1,0	10,0	8,3
Ind. agro-alimentaires	3,5	3,5	2,8	2,7	1,5	1,3	0,8	0,7	2,9	2,7
Energie	1,2	0,8	1,9	1,8	1,8	1,6	1,3	1,3	1,4	1,3
Ind. des biens intermédiaires	9,4	8,4	8,1	7,5	5,6	4,6	3,8	3,1	8,2	7,1
Ind. des biens d'équipement	8,9	8,3	11,3	10,7	8,5	7,3	6,8	6,3	9,3	8,7
Ind. des biens de consommation	9,2	8,7	6,5	6,2	4,8	4,8	3,1	3,0	7,6	6,9
BTP génie civil et agricole	10,5	10,1	9,9	10,2	4,3	3,6	2,0	1,8	9,1	8,6
Commerce	11,5	12,4	12,5	13,4	10,2	12,1	6,2	6,3	11,2	12,0
Transport-Télécommunications	5,7	5,5	8,1	7,6	6,1	7,3	2,4	2,6	6,1	6,1
Services marchands	12,2	13,9	15,6	17,8	16,5	18,5	31,8	33,4	15,1	17,7
Location, crédit-bail	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3
Assurances	0,4	0,4	0,9	1,1	1,1	1,4	0,6	0,7	0,6	0,8
Organismes financiers	0,7	0,7	3,1	2,6	4,4	4,8	2,1	2,3	1,8	1,9
Services non-marchands	11,2	12,7	14,4	13,7	32,8	29,3	37,9	37,2	16,3	17,4
Ensemble	100,0 11 860 700	100,0 9 910 671	100,0 5 375 940	100,0 6 905 235	100,0 1 948 280	100,0 2 207 187	100,0 1 756 880	100,0 2 291 067	100,0 2 093 980	100,0 21 314 160

Source : INSEE. Recensement de 1975. Enquête sur l'emploi de mars 1981 (population de plus de 16 ans. Actifs occupés selon la définition du recensement).

(*) Codes DDIP du recensement et de l'enquête sur l'emploi avec regroupements.